



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Groupement SAMEDI 15/03/2014. Musée de l'Éphèbe. Le Cap D'Agde

Marie-France Calas-Castillon présidente de l'Association des Amis des musées d'Agde accueille les participants puis laisse la parole à Mme l'Adjointe à la culture de la municipalité qui souhaite la bienvenue aux associations présentes et remet un livre souvenir à notre présidente.

Sont présents les délégués et/ou présidents de 17 associations (40 personnes) et représentées 4 associations ayant adressé leurs pouvoirs. Seules 3 associations sont absentes.

L'ordre du jour est alors abordé.

A-Rapport Moral par la présidente Gaby Pallares

1-État des associations et rapports avec le Groupement

Des associations redémarrent bien en particulier Alès, Bagnols, Limoux et Pont Saint-Esprit.

Des rencontres avec certaines association sont nécessaires (Le Vigan, Mende) pour clarifier des problèmes administratifs de représentativité. A ce propos la nécessité de nommer des délégués et délégués-adjoint est rappelée à toutes les associations.

Il est rappelé par ailleurs que l'adhésion au groupement ne donne pas l'adhésion à la Fédération Nationale ce que certains responsables d'associations ignorent.

Le bureau du Groupement se doit donc de fournir des informations précises en particulier sur la double cotisation Groupement et Fédération Nationale.

Les rapports avec le groupement sont donc fructueux et des contacts sont pris avec de nouvelles associations.

Les interventions des représentants qui évoquent le fonctionnement et les réalisations de leur association montrent :

- Qu'en général il n'y a pas de perte d'adhérents, au contraire, le « turn-over » restant important.
- Que des échanges d'informations ont lieu entre associations.
- Qu'Il n'y a pas, en général, de graves problèmes avec les Musées et les conservateurs et même parfois d'étroites collaborations. Des difficultés cependant à obtenir à l'avance la programmation nécessaire pour, en particulier, organiser des visites pour les groupes.
- Qu'il n'y a pas, non plus de problème avec les gestionnaires même si par exemple : Frontignan attend que son musée fermé actuellement parce qu'il y pleut soit réparé et Mialet souhaite qu'un accès, jusqu'au musée, pour les handicapés, soit créé.
- Que cependant certains adhérents se conduisent en consommateurs,
- Que les équipes ne sont pas toujours suffisantes ou pas assez soudées autour du ou de la présidente.

Une suggestion intéressante est formulée :

Si une association organise une sortie importante et n'arrive pas à obtenir un nombre suffisant d'inscriptions qu'elle puisse s'adresser à d'autres associations pour compléter. Le site internet devrait permettre plus facilement de mettre en œuvre cette solution.

2- Relation entre les groupements Régionaux et la Fédération Nationale.

Place et rôle des groupements au sein de la Fédération.

Depuis 20 ans et la décentralisation, les Groupements Régionaux ont une existence réelle et sont reçus par les institutions officielles. La Fédération Nationale craint de devenir une Fédération de Groupements et non plus une Fédération d'Associations. Elle souhaite donc que les associations adhérentes d'un groupement soient adhérentes de la Fédération.

Les groupements souhaitent de leur côté une réciprocité. Que les associations membres de la Fédération soient membres d'un Groupement. (L'association de Dijon qui a organisé l'AG 2013 ne souhaite pas faire partie d'un Groupement).

Le problème de la double cotisation se pose actuellement. Il faudrait tenter de le résoudre.

La prochaine AG de la Fédération traitera des demandes des Groupement sur leur représentabilité dans les instances de la Fédération et sur les relations Groupements-Fédération. Un texte de compromis devrait voir le jour.

Il est important que chaque association de notre Groupement délègue quelqu'un à l'AG de la Fédération le 5 avril prochain, occasion d'échanges et de prise de connaissance des questions posées par les Groupements et par la Fédération.

Les Questions 3 et 4 de l'ordre du jour ne pouvant plus être abordées par manque de temps elles seront traitées après la pause de midi.

Le rapport moral est mis aux voix. Unanimité des associations présentes et représentées ayant droit de vote. (Associations à jour de la cotisation 2013)

Les travaux reprennent l'après midi.

3- Site Internet

Le concepteur du site a préparé un fascicule, qui traite de la mise à jour des sites attribués aux associations, qui est distribué.

Il explique, démonstration à l'appui, ce qui doit être pris en charge par les personnes qui seront responsables du site de leur association et répond aux questions qui se posent comme par exemple la gestion des « actualités » et l'architecture du site.

André Diez sera responsable du site et pourra répondre aux questions qui ne manqueront pas de se poser lorsque chaque association aura son identifiant et son code qui lui permettront d'effectuer les modifications nécessaires à la mise à jour de leur propre site.

4-Quiz

La création du site internet était nécessaire pour réaliser, avec la collaboration financière de la Région, deux Quiz, sur nos musées, qui seraient proposés à des jeunes entre 11 et 14 ans et entre 15 et 18 ans.

Récemment Mme Voisin de la direction de la culture et du patrimoine de la Région a pris contact avec le Groupement pour confirmer le partenariat qui était programmé.

Nous devons donc rapidement nous mettre au travail !

B-Rapport Financier par le trésorier Michel Tali.

1-Compte financier 2013 et budget prévisionnel 2014 Document joint.

Le compte financier 2013 présente un résultat en excédent de 639,22 € dû au fait que les remboursements de déplacements n'ont pas été demandés et que le paiement pour la conception et réalisation du site aura lieu majoritairement en 2014.

A noter également pour les recettes des retards dans les cotisations.

Compte Financier et Budget sont mis aux voix. Quitus accordé à l'unanimité des Votants

2-Modification des cotisations actuellement en vigueur.

Les seules recettes du groupement proviennent des cotisations (environ 700 €).

Ceci s'avère insuffisant pour faire face aux dépenses prévues en 2014. Le trésorier souhaite donc une augmentation des cotisations qui n'ont pas été modifiées depuis des années. Il propose un accroissement de l'ordre de 35 %.

Les cotisations verraient l'évolution suivante :

Nombre d'Adhérents

Cotisation

Moins de 100	Passe de 12 € à 16 €
Entre 100 et 250	Passe de 25 € à 31 €
Entre 251 et 500	Passe de 35 € à 47 €
Plus de 500	Passe de 50 € à 67 €
Plus de 1000	Passe de 75 € à 100 €

La proposition est soumise aux votes. Pour à l'unanimité

C-Questions diverses

Aucune question n'est posée.

La présidente remercie les participants et lève la séance.